

Communiqué de presse

ENERTRAG déploie la solution d'Alpiq pour répondre à l'obligation de participation à l'équilibrage du réseau électrique en France pour les actifs renouvelables

À compter du 1er janvier 2026, la participation au Mécanisme d'Ajustement est devenue obligatoire pour l'ensemble des actifs de production d'électricité renouvelable d'une puissance supérieure ou égale à 10 MW. Dans ce nouveau cadre réglementaire, disposer d'une solution fiable, performante et immédiatement opérationnelle pour tout type d'installation éolienne est clé. C'est pourquoi ENERTRAG et Alpiq annoncent le lancement d'une collaboration stratégique qui permettra à ENERTRAG de proposer la solution d'Alpiq à ses clients.

Répondre à une obligation réglementaire majeure

« Pour les producteurs d'énergies renouvelables, cette obligation légale implique une extrême réactivité - moins de 15 minutes - ainsi que le strict respect des exigences techniques et opérationnelles du gestionnaire de réseau. Ce type d'opérations nécessite des compétences allant de l'ingénierie réseau à la sécurisation des installations », explique Alexis NOEL, Responsable commercial exploitation chez ENERTRAG.

La participation au Mécanisme d'Ajustement vise à renforcer l'équilibre du système électrique en permettant à RTE d'activer, à la hausse ou à la baisse, des capacités de production ou de consommation en temps réel. Conscient de ces enjeux, ENERTRAG a fait le choix de s'appuyer sur l'expertise d'Alpiq, acteur historique et reconnu de la flexibilité et des mécanismes d'équilibrage, afin d'accompagner ses clients et ses actifs dans cette transition réglementaire.

Une solution technique intégrée, robuste et évolutive

La solution développée par Alpiq, déjà déployée sur une centaine de parcs et en cours d'installation sur plus de 150 autres sites, repose sur un dispositif de pilotage à distance des actifs de production, permettant :

- la participation effective au Mécanisme d'Ajustement,
- la réduction ou l'arrêt piloté de la production (start & stop) en fonction des besoins du système électrique,
- une communication sécurisée et fiable entre les installations et les opérateurs d'équilibrage,
- une mise en conformité rapide avec les exigences réglementaires applicables dès 2026.

Intégrée aux processus d'exploitation d'ENERTRAG, la solution d'Alpiq s'inscrit dans une logique de pilotage intelligent des parcs, tout en limitant les impacts opérationnels pour les exploitants.

Un levier de performance et de maîtrise pour les exploitants

Au-delà de la seule conformité réglementaire, la collaboration entre ENERTRAG et Alpiq permet aux exploitants :

- d'anticiper les pics et tensions du réseau,
- de mieux maîtriser les périodes de prix négatifs,
- de valoriser la flexibilité de leurs actifs,
- de sécuriser l'exploitation à long terme dans un contexte de transformation profonde du système électrique,
- le tout pour un investissement clé en main, avec un coût compétitif et sans modification structurelle.

« En proposant cette solution dès aujourd'hui, ENERTRAG se positionne comme un partenaire proactif, capable d'accompagner ses actifs face aux évolutions réglementaires et aux nouveaux mécanismes de marché. Cette innovation illustre concrètement notre expertise dans la conception de systèmes électriques entièrement pilotables, un axe au cœur de la stratégie d'ENERTRAG et de notre vision de la transition énergétique. » indique Vincent Masureel, Directeur général ENERTRAG France

« La flexibilité, c'est l'ADN d'Alpiq. C'est pourquoi nous avons été pionniers en France en matière de gestion de la flexibilité du parc renouvelable, et nous sommes aujourd'hui leader avec plus de 4 GW d'actifs renouvelables participant au mécanisme d'ajustement. ENERTRAG fait partie des premiers producteurs à avoir choisi la solution développée par Alpiq pour valoriser son parc de production sur le mécanisme d'ajustement dès le 1er semestre 2024, un choix parfaitement adapté aux enjeux économiques et réglementaires auxquels doit faire face la filière renouvelable. » indique Olivier Puit, Directeur général d'Alpiq Energie France.

A propos d'ENERTRAG

Depuis plus de 25 ans, ENERTRAG s'affirme comme un acteur clé de la transition énergétique mondiale. Fort de l'engagement de plus de 1 200 collaboratrices et collaborateurs, nous planifions, construisons et exploitons des centrales électriques interconnectées intégrant éolien, solaire, batteries, électrolyseurs et infrastructures de réseau innovantes. Notre mission : fournir une énergie 100% renouvelable sous forme d'électricité, de chaleur et de l'hydrogène pour accélérer la transition vers un monde sans énergies fossiles. Chaque année, nos installations produisent environ 2 000 gigawattheures d'électricité 100 % renouvelable et, depuis 2011, de l'hydrogène vert, confirmant notre rôle de pionnier en matière d'énergies propres. Avec plus de 30 gigawatts de projets développés dans neuf pays et sur quatre continents, ENERTRAG incarne dès aujourd'hui l'approvisionnement énergétique de demain : durable, sûr et ancré dans les territoires. Ensemble, nous bâtissons un avenir énergétique respectueux de l'environnement et une planète vivable pour les générations futures. Pour plus d'informations sur ENERTRAG : ENERTRAG France

Contact médias

Alison AGUILE

T. +33 6 70 77 87 45 | Alison.aguile@enertrag.com

À propos d'Alpiq France

Présent dans toute l'Europe et leader en Suisse, le groupe Alpiq intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeurs : production, distribution et commercialisation d'électricité et optimisation énergétique. 75% de sa production d'électricité (5 GW en Europe) est décarbonée, principalement grâce à l'hydraulique.

En France, Alpiq s'est imposé comme l'un des principaux fournisseurs d'électricité et de gaz naturel des sites industriels et tertiaires en France. Alpiq est également un agrégateur reconnu d'installations de production décentralisées, tant flexibles qu'intermittentes. Sa connaissance fine du marché de l'électricité permet à Alpiq d'accompagner les producteurs d'électricité renouvelable (éolien, photovoltaïque, hydraulique, incinération) avec une offre complète et adaptée à leurs besoins, qu'il s'agisse d'actifs bénéficiant ou non d'un soutien public. Depuis 2021, Alpiq propose également une offre de fourniture d'électricité à destination des consommateurs résidentiels. Pour de plus amples informations sur Alpiq, rendez-vous sur www.alpiq.com

Contacts médias

ALPIQ - Media Relations

T +41 58 833 83 33 | media@alpiq.com